

Nouveau café-débat de la LDH : « Les droits fondamentaux, pourquoi c'est essentiel »

Début 2025, la LDH Villefranche de Rouergue a inauguré un nouveau rendez-vous régulier à Villefranche : les cafés-débats. Accueillis depuis l'origine par le café du Saint-Jean, ils constituent un espace de dialogue ouvert où les participants peuvent exprimer leurs idées, poser des questions à un invité choisi pour sa compétence dans le thème du débat, et discuter des enjeux actuels autour de ce thème. L'entrée est gratuite, le débat est animé et modéré par plusieurs membres de la LDH. La durée prévue est d'1 heure 30, 2 heures maximum.

Après des sujets comme l'Intelligence Artificielle, la justice, les prisons et l'Etat de droit, nous poursuivons avec une focale sur **les droits fondamentaux des personnes**, socle indispensable à toute société démocratique.

Les droits fondamentaux, qu'entend-on par là ?

Les droits fondamentaux forment un ensemble de garanties supérieures destinées à protéger chaque personne et à encadrer l'exercice du pouvoir. Ils s'imposent aux pouvoirs publics et constituent l'un des fondements de l'État de droit. Il s'agit notamment de :

- **Droits civils et politiques** : ils comprennent notamment le droit à la vie et à la sûreté, le respect de la vie privée, les libertés de conscience, d'expression, de réunion et d'association, le droit à un procès équitable, le droit de vote et l'éligibilité.
- **Droits économiques, sociaux et culturels** : ils visent à assurer les conditions matérielles et sociales d'une vie digne. Ils englobent notamment les droits au travail, à la protection sociale, à la santé, au logement et à l'éducation, ainsi que le droit de participer à la vie culturelle, de pratiquer et transmettre sa langue et sa culture...
- **Droits collectifs ou diffus** : ils concernent des intérêts communs ou transnationaux, tels que la paix, le développement, l'autodétermination des peuples et la protection de l'environnement. En France, le droit de vivre dans un

environnement équilibré et respectueux de la santé est intégré au bloc de constitutionnalité depuis 2005.

En France, ces droits sont consacrés par la Constitution et son bloc de constitutionnalité, qui comprend la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le Préambule de 1946 et la Charte de l'environnement. Ils sont également protégés au niveau européen par la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Leur respect est assuré par les juridictions nationales — en France, le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État et la Cour de cassation — ainsi que par les juridictions européennes.

La LDH en quelques mots

Fondée en 1898 au plus fort de l'Affaire Dreyfus, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) est une organisation vouée à la défense des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives : justice, liberté d'expression et d'opinion, égalité, éducation, santé, environnement, lutte contre les discriminations et toutes les formes de racisme. Ses moyens d'action très variés incluent la sensibilisation du grand public, la formation, les actions en justice, le développement d'observatoires citoyens (pratiques policières, logement indigne, comparutions immédiates...), l'intervention auprès des pouvoirs publics, le soutien aux victimes de violations des droits. Elle opère à la fois au niveau national et international.

La LDH est organisée en sections locales ou départementales. En Aveyron, trois sections existent à Rodez, Millau et Villefranche – Decazeville.

La section Villefranche – Decazeville a été fondée au début du XX^e siècle et son activité n'a cessé que pendant les deux conflits mondiaux. Elle intervient régulièrement dans les établissements scolaires et propose des ciné-débats, des conférences et des cafés-débats pour le grand public. Elle intervient auprès des pouvoirs publics sur les sujets relatifs aux droits et libertés. Elle fait partie des membres fondateurs du Collectif Migrants du Villefrancois. Elle co-organise avec plusieurs autres associations le festival Festisol – Festival des Solidarités – depuis 2024.